

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 JUILLET 2006**

**Délibération
n° 2006.07.226**

**Opération de
Renouvellement
Urbain de Ma
Campagne :
convention avec la
Ville d'Angoulême
concernant la
réalisation d'une
étude sur des
démolitions
complémentaires
sur l'îlot 1**

LE TREIZE JUILLET DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **7 juillet 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Bernard CHARRIER, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Louis DESSET, Jean-Claude DUBIN, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Jean-Henri PATIE, Alain PIAUD, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Jean-Yves DE PRAT à Jean-Jacques SYOEN, Michel HUMEAU à Jean-Claude BONNEVAL

Excusé(s) :

Philippe BERTHET, Christian RAPNOUIL,

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Jean-Claude DUBIN, François ELIE par Jacqueline WILDE, Jean-Pierre GRAND par Jean-Henri PATIE, Patrick RIFFAUD par Rolland MIGNONNEAUD

**DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE /
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -
RENOUVELLEMENT URBAIN****Rapporteur : Monsieur CHARRIER****OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MA CAMPAGNE : CONVENTION AVEC LA VILLE D'ANGOULEME CONCERNANT LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR DES DEMOLITIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ILOT 1**

Dans le cadre de la convention signée avec l'Etat le 21 mars 2002, la ComAGA s'est engagée à jouer un rôle déterminant dans l'appui aux projets et aux opérations inscrits dans une politique de renouvellement urbain.

Conformément à la demande formulée par l'ANRU, lors du Comité d'Engagement du 16 mai 2005, la ComAGA a souhaité mener une étude de faisabilité sur des démolitions complémentaires sur l'îlot 1 (tout particulièrement le bâtiment 40, et l'un des trois autres bâtiments attenants (36, 38, 42)), dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier Ma Campagne.

L'objectif était de voir dans quelle mesure il était possible de prévoir des démolitions complémentaires sur le secteur de l'îlot Jean Moulin à Ma Campagne. L'étude devait permettre d'analyser les impacts architecturaux, urbanistiques et paysagers des démolitions complémentaires (bâtiments 40 et 36 ou 38 ou 42) et de faire ressortir des scénarios d'aménagement.

La Ville d'Angoulême a décidé d'apporter son concours à la ComAGA sous forme d'une participation d'un montant de 5 177 €.

Vu l'avis favorable de l'atelier Habitat du 12 juin 2006,

Vu l'avis favorable de la commission développement solidarité du 29 juin 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention avec la ville d'Angoulême, ayant pour objet de définir les modalités de versement de la participation concernant la réalisation d'une étude complémentaire sur l'îlot 1 du quartier Ma Campagne.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite convention.

D'IMPUTER la recette au budget principal - article 1314 - sous fonction 70.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 juillet 2006	<u>Affiché le :</u> 24 juillet 2006